



la recherche de panne peut elle etre payante?

Par **dumas**, le **22/12/2008** à **16:07**

j'ai déposé ma voiture chez un garagiste pour faire prendre en charge la réparation dans le cadre de la garantie, celui ci m'avait changé l'embrayage il y a 4 mois. il refuse cette garantie en invoquant ma responsabilité dans la panne. il me fait un devis de 2500 € que je refuse. Je veux reprendre ma voiture, il me demande 900 € pour recherche de panne et expertise + 33 € par jour de gardiennage.

je n'ai jamais été avertie du cout de la recherche de panne, ni du cout du devis, encore moins d'une expertise que je n'ai pas demandée. je n'ai jamais rien signé.

il refuse de me rendre mon vehicule tant que je ne paie pas.

que faire ?

Merci

régine dumas

Par **jeetendra**, le **22/12/2008** à **16:26**

bonjour, appelez la Direction générale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes, 60 millions de consommateurs, c'est de l'abus, cordialement